

indépendants d'une cause chronique.

II. **Traitement des vomissements d'origine digestive.** — En cas d'indigestion, le vomissement est entretenu par la présence, dans l'estomac ou l'intestin, d'aliments irritants devenus toxiques ou de produits toxi-infectieux; il est alors indiqué de les évacuer par des vomitifs, des purgatifs, ou même en lavant l'estomac et l'intestin.

Si le vomissement tient à l'hyperesthésie gastrique, c'est elle qu'il faut calmer par la cocaïne, la stovaine, la belladone, l'opium, la valériane, l'eau chloroformée ou mentholée ou même la piqure de morphine; si la douleur est exaspérée par l'hyperacidité ou la présence d'un ulcère, les alcalins et le lait de bismuth (Voir GASTRALGIE) trouveront leur emploi.

Quand l'intolérance gastrique est entretenue par une sténose pylorique, les moyens médicaux, en réduisant le spasme pylorique concomitant, seront palliatifs, mais seule une intervention chirurgicale appropriée pourra faire cesser les vomissements.

III. **Traitement des vomissements réflexes.** — La conduite à tenir est nécessairement très variable selon que se trouvent en cause : la lithiase biliaire ou rénale, la grossesse, les vers intestinaux, l'appendicite, la péritonite, les boses viscérales, la tuberculose pulmonaire, la coqueluche, ou une affection auriculaire (vertige de Ménière). Nous ne saurions rappeler ici le traitement qui convient à chacun de ces états pathologiques (v. c. m.).

IV. **Vomissements toxiques d'origine centrale.** — Ils traduisent l'effet, sur les centres bulbaires, de substances toxiques, exogènes ou endogènes. Selon les cas peuvent être incriminés soit des poisons émétisants (émétique, ipéca, apomorphine), le chloroforme, ou l'alcool, soit des produits auto-toxiques (ptomaines, acétone, poisons de l'urémie) ou toxi-infectieux (toxines microbiennes). Dans tous, il faut : traiter le symptôme; s'attacher à tarir la source du poison et à en favoriser l'élimination (Voir ALCOOLISME, COMA DIABÉTIQUE, URÉMIE). Une mention spéciale doit être réservée aux

vomissements post-anesthésiques et aux vomissements cycliques des enfants (attribués par Marfan à l'acétonémie).

Thomas Luke (d'Edimbourg) oppose aux vomissements post-anesthésiques les moyens suivants : placé dans une chambre calme, chaude mais bien aérée, l'opéré reçoit un lavement nutritif ou salé (300 c. c. de solution saline normale); on lui administre, le lendemain de l'opération, un léger purgatif (aux enfants surtout); sa bouche est rincée avec une solution antiseptique faible; pour apaiser la soif, on tolère une petite quantité de boisson, plutôt chaude ou effervescente, de l'eau albumineuse; les médicaments échouant fréquemment, mieux vaut s'en tenir aux palliatifs : teinture de noix vomique, teinture d'iode, cocaïne, bicarbonate de soude; sinapismes sur l'épigastre. La méthode de Burchardt (de Würzburg) consistant à faire précéder l'anesthésie d'une injection intraveineuse de 1500 à 2000 c. c. de sérum normal, préviendrait presque constamment les vomissements chloroformiques.

Attribués à une auto-intoxication soit par l'acétone (Marfan), soit par les acides, soit par des poisons intestinaux (Ausset) les vomissements cycliques des enfants exigent un traitement proprement dit pendant les crises et une hygiène préventive dans leurs intervalles. Pendant la crise s'impose une diète absolue ou relative (lait coupé d'eau glacée; eau sucrée : une cuillerée à dessert toutes les heures) associée ou non, à des injections sous-cutanées ou rectales, de sérum normal, à des lavages intestinaux (Ausset); quand les vomissements ont tendance à cesser, on augmente peu à peu la ration de lait, puis on revient aux œufs, aux potages, et, finalement au régime commun. Dans l'intervalle des crises, une alimentation légère et l'usage des laxatifs sont à conseiller; Marfan prescrit chaque jour un lavement et 1 gr. de magnésie en 5 fois. L'entéro-colite chronique, très commune chez ces malades, doit être traitée comme il convient (Ausset). D'autres auteurs (Langmead, Rotch) donnent le bicarbonate de soude à la dose de 7, 9 ou 10 gr. par jour. Ajoutons que

d'autres rattachent les vomissements dits cycliques soit à la migraine soit à l'appendicite chronique.

V. **Vomissements par ischémie bulbaire.** — Dans ce genre rentrent : les vomissements motivés par une vive émotion, un traumatisme; ceux qui compliquent la migraine, le mal de mer, le vertige de Ménière (v. c. m.), états dont il faut traiter la cause.

VI. **Vomissements liés à une lésion des centres nerveux.** — Suivant les cas, c'est dans le tabes, la paralysie générale, la sclérose en plaques (crises gastriques); dans la méningite, une hémorragie méningée, une fracture du crâne; dans une contusion ou une commotion cérébrale que la cause des vomissements devra être recherchée pour être combattue par des moyens appropriés.

VII. **Vomissements nerveux.** — Généralement liés à une hystérie avérée ou latente, ils résistent à presque toutes les médications, à moins que celles-ci ne comportent un élément psychothérapique car c'est la suggestion qui réussit surtout; pour la rendre efficace, l'isolement s'impose souvent, associé au repos, au gavage par la sonde et à l'emploi de quelques agents physiques : massage, électrisation, etc. (Voir HYSTÉRIE GASTRIQUE, ANOREXIE NERVEUSE).

Voyageurs (Poudre des). — Voir POTASSE (AZOTATE DE).

Vulnéraire. — Appellation donnée à un certain nombre de substances regardées comme propres à prévenir les conséquences des contusions. L'alcoolature vulnéraire est préparée par macération de Composées et de Labiées aromatiques.

W

Weissenburg. — Village de la Suisse, canton de Berne, sur le flanc méridional de la chaîne du Stockhorn, dépendance des Alpes bernoises occidentales. Altitude 896 m. Eau thermale (26°), sulfatée-calcique-magnésienne, légèrement bicarbonatée-calcique-magnésienne, et contenant, en outre, des traces d'iode, de fluor, de lithium, de cæsium, de rubidium, de fer, de manganèse. Utilisée presque exclusivement sous forme de boisson.

Principales indications. — Catarrhes subaigus et chroniques du larynx, du pharynx, de la trachée et des bronches, asthme et emphyseme pulmonaire et même premières périodes de la tuberculose; engorgements du foie, affections catarrhales des organes génito-urinaires. La cure d'altitude et d'air intervient pour une large part dans les bons effets de la cure hydro-minérale.

Werlhof (Maladie de). — Voir PURPURAS.

Wiesbaden. — Grande ville de l'Empire d'Allemagne, ancien duché de

Nassau, proche de Mayence, au pied du versant méridional du Taunus. Altitude 105 m. Eaux thermales et hyperthermales (37° 5-68° 7). chlorurées-sodiques fortes, faiblement chlorurées-calciques et magnésiennes, légèrement bicarbonatées-calciques et siliceuses, avec traces d'iode, brome, baryum, strontium, fer, cuivre, manganèse, arsenic. Utilisées sous forme de boisson, de bains, de douches (d'eau et de vapeur), de bains d'étuve. D'autant plus laxatives ou purgatives qu'on les laisse refroidir davantage avant de les ingérer; diurétiques et diaphorétiques, excitantes.

Principales indications. — Affections rhumatismales, goutteuses (dans les états torpides), digestives, urinaires; dermatoses, troubles digestifs, dyspepsies stomacales et intestinales, engorgements simples du foie, accidents de la pléthore abdominale; cachexies, lymphatisme, scrofule.

Wintergreen (Essence de). — Voir PALOMMIER et ULMARÈNE.

X

Xanthélasma. — Le *xanthélasma*, rattaché par Gilbert et Lereboullet à la *cholémie familiale* est constitué par de petites tumeurs jaunes en nappe, occupant le visage, mais spécialement la paupière supérieure; lésion essentiellement chronique, il ne rétrocede jamais spontanément. On peut le détruire au *galvano-cautère* (pointe demi-fine), par des pointes de feu juxtaposées distantes de 1 à 2 mm. les unes des autres (Saboraud); il est possible d'obtenir un résultat complet en 3 séances pratiquées à 15 jours d'intervalle.

Xéroforme. — *Caract. phys. et chim.* — Combinaison de bismuth et de tribromophénol. Poudre jaune, d'odeur faiblement phéniquée, neutre et insolu-

ble. Dédoublé, dans l'intestin, en oxyde de bismuth et tribromophénol.

Prop. therap., indicat. — Préconisé à l'intérieur contre le choléra (Hueppe). Comme topique, utilisé en oculistique, pour panser les ulcères de la cornée.

Formes pharmac., doses. — *Usage int.*: 4 à 6 gr. en cachets. — *Usage ext.*: en poudre ou en pommade (3 p. 100).

Xylol. (*Diméthylbenzène*). — *Caract. phys. et chim.* — Liquide incolore, très mobile, à odeur de benzine, presque insoluble dans l'eau, miscible en toutes proportions à l'alcool et à l'éther.

Prop. et empl. therap. — Utilisé en lavages contre la phthiriose du pubis (Saboraud). Préconisé à l'intérieur contre la variole (L à LXX gouttes, Vichnewski).

Y

Yohimbine. — Principe actif tiré de l'écorce du *Yohimbe* (Apocynacées), arbre du Cameroun.

Caract. phys. et chim. — Aiguilles blanches, insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool, l'éther, le chloroforme et l'acétone. On utilise le chlorhydrate soluble dans l'eau.

Effets physiol. et tox. — Provoque une hyperhémie marquée de la zone génitale, avec effet aphrodisiaque chez l'homme, emménagogue chez la femme. Pas d'effets toxiques.

Prop. therap., indicat. — Aphrodisiaque

préconisé contre l'impuissance fonctionnelle. Contre-indiqué en cas de phlegmasie testiculaire, actuelle ou ancienne.

Formes pharmac., doses. — Solution à 0,5 p. 100 XX gouttes 3 fois par jour. Tablettes dosées à 5 milligr. 3 à 4 par jour. Solution hypodermique à 1 p. 100 de chlorhydrate 1 c. c. L'effet persisterait 6 à 9 semaines après la cessation du traitement.

Yohourt. — Voir LAIT CAILLÉ BULGARE.

Yvon (*Ergotine d'*). — Voir ERGOTINE.

Z

Zinc (Acétate de). — *Caract. phys. et chim.* — Cristaux blancs, très solubles dans l'eau.

Prop. therap., indicat. — Topique astringent, antibleunorrhagique.

Formes pharmac., doses. — *Usage ext.*:

Collyres 10 à 50 centigr. p. 100. Injections uréthrales 50 centigr. à 2 gr. p. 100.

Zinc (Carbonate de). — *Caract. phys. et chim.* — Poudre blanche, amorphe, insoluble.

Prop. et empl. therap. — Employé en dermothérapie, comme siccatif et résolutif, sous forme de poudre, de pommade ou de glycérolé (10 p. 100).

Zinc (Chlorure de). — *Caract. phys. et chim.* — Sel déliquescent, très avide d'eau, très soluble dans l'eau et l'alcool.

Effets physiol. et tox. — Caustique chimique très énergique. Son contact provoque: la fixation des éléments anatomiques, l'oblitération des capillaires et des petits vaisseaux, l'irritation inflammatoire des parois vasculaires, un afflux considérable de cellules embryonnaires s'organisant bientôt en tissu scléreux compact (Lannelongue et Achard). Application très douloureuse; effets caustiques limités aux points touchés, mais action sclérogène diffusant profondément. L'eschare tombe au bout de 8 jours. Ingéré à haute dose, agit comme les substances corrosives (sphacèle de la muqueuse buccale, gastralgie, vomissements, collapsus et coma mortel).

Prop. therap., indicat. — Utilisé seulement à l'extérieur: 1° comme caustique pour détruire les néoplasmes; 2° comme antiseptique et désodorisant; 3° comme sclérogène, en injections interstitielles (II à III gouttes de solution au 1/10) autour des foyers de tuberculose articulaire et dans les ganglions tuberculeux (Lannelongue et Achard); 4° comme hémostatique (solution à 6 ou 8 p. 100, Hayem) contre les métrorrhagies; 5° comme modificateur des muqueuses et des séreuses, dans la blennorrhagie chronique, la métrite et après la pleurotomie (solution à 10 ou 50 centigr. ou 1 gr. p. 1000). La cautérisation profonde de la muqueuse utérine (procédé de Dumontpallier et Polaillon) opposée aux métrites chronique et hémorrhagique est une méthode dangereuse, à rejeter.

Formes pharmac., doses. — *Usage ext.*: solutions à 1 p. 10 (méthode sclérogène), à 1 p. 30 ou 60 (laryngite chronique), à

50 centigr. p. 1000 (injections uréthrales), à 1 ou 2 p. 1000 (lavages pleuraux, intra-utérins).

Zinc (Oléate de). — *Caract. phys. et chim.* — Masse molle, amorphe, peu stable, insoluble dans l'eau.

Prop. et empl. therap. — Préconisé contre l'eczéma chronique, en pommade (10 à 20 p. 100).

Zinc (Oxyde de). — *Caract. phys. et chim.* — Poudre blanche, amorphe, insoluble.

Effets physiol. et tox. — A l'intérieur, action sédative manifeste sur les centres nerveux. Les hautes doses provoquent aussitôt l'indigestion (vomissements, diarrhée); les faibles doses (moins de 50 centigr.) entraînent parfois du malaise, des nausées, et des troubles digestifs par saturation des acides gastriques et formation d'un sel toxique de nature indéterminée. Quand le zinc, solubilisé par les alcalins, pénètre dans la circulation, il peut exercer sur l'économie une action hypertoxique rappelant celle de l'arsenic et du mercure (empoisonnements aigus). Un empoisonnement aigu a pu suivre le saupoudrage de la main d'un eczémateux avec de l'oxyde de zinc (absorbé sans doute grâce à l'alcalinité du tégument). *Localement*, l'oxyde de zinc agit comme absorbant, saturant et antiseptique (grâce à son affinité pour l'albumine).

Prop. therap., indicat. — Antispasmodique préconisé contre: la chorée, l'épilepsie, les névroses (entre dans la formule des pilules de Méglin). Parmi les composés du zinc, l'oxyde semble posséder, à l'exclusion de tous les autres, des propriétés thérapeutiques spéciales. Bien plus usité comme topique isolant, absorbant, sédatif et antiseptique, dans le traitement des dermatoses. Peut également, associé à la craie, jouer le rôle d'absorbant-neutralisant, dans le tube digestif, en cas de diarrhée (ne noircit pas les selles comme le bismuth) ou d'hyperacidité gastrique.

Formes pharmac., doses. — *Usage int.*: 10 centigr. à 2 gr. en pilules. — *Usage ext.*: poudre, pommades, pâtes, colles, emplâtre, glycérolés.

Pommades :

- a) Oxyde de zinc finement pulvérisé. }
Sous-nitrate de bismuth finement pulvérisé. } $\bar{a}\bar{a}$ 1 à 4 gr.
Vaseline pure 20 gr.

Eczéma à son déclin (Brocq).

- b) Oxyde de zinc 6 gr.
Calomel 3 —
Axonge 30 —

Eczéma de la barbe et des sourcils (Gaucher).

Poudre composée :

- Oxyde de zinc pulvérisé. }
Sous-nitrate de bismuth pulvérisé. } $\bar{a}\bar{a}$ 1 p.
Poudre d'amidon 3 p.

Poudre absorbante et isolante à appliquer dans les plis et sur les surfaces suintantes (Brocq).

Pilules :

- a) Oxyde de zinc. }
Poudre d'asa foetida. } $\bar{a}\bar{a}$ 5 centigr.
Camphre pulvérisé. }
Extrait de belladone. trois —
Extrait de gentiane Q. S.

Pour une pilule; 2 à 6 par jour (épilepsie).

- b) Oxyde de zinc 20 centigr.
Extrait d'opium }
— de belladone } $\bar{a}\bar{a}$ deux —

Pour une pilule; 2 à 8 par jour (névralgies).

Zinc (Permanganate de). — *Caract. phys. et chim.* — Cristaux semblables au permanganate de potasse, très solubles dans l'eau.

Prop. therap., indicat. — Utilisé comme antiblennorrhagique, en solution à 1 p. 400 pour injections uréthrales (forme avec l'alcool et les extraits végétaux des combinaisons explosibles).

Zinc (Peroxyde de) (Ektogan). — *Caract. phys. et chim.* — Poudre blanc-jaunâtre, insoluble, se transformant en

oxyde de zinc, au contact des plaies, en dégageant de l'oxygène naissant. Stérilisable par la chaleur; n'est ni caustique ni toxique.

Prop. therap., indicat. — Action astringente et antiseptique. Remplace avec avantage, dans le pansement des plaies, l'eau oxygénée se décomposant trop vite à leur contact; constitue, grâce à son dédoublement progressif, une source continue d'oxygène. Utilisé sur les plaies, infectées ou non, les ulcères torpides, les brûlures rebelles, les surfaces eczémateuses, et en gynécologie.

Formes pharmac., doses. — *Usage ext.* : en poudre, pommade (10 p. 100), emplâtre, crayons, ovules, gaze.

Zinc (Phosphure de). — Voir PHOSPHURE DE.

Zinc (Sozoiodolate de). — Voir SOZOIODOLATE DE.

Zinc (Sulfate de). — *Caract. phys. et chim.* — Prismes rhomboïdaux, incolores, inodores, de saveur amère et styptique, solubles dans 0 p. 75 d'eau froide, 0 p. 15 d'eau bouillante, insolubles dans l'alcool.

Effets physiol. et tox. — *A l'intérieur,* action vomitive et purgative aux doses de 40 à 80 centigr., par irritation des extrémités nerveuses de la muqueuse digestive. Les doses supérieures à 1 gr., paralysant le centre vomitif, ne provoquent qu'une diarrhée intense ou même des signes de gastro-entérite cholérique. *Localement,* effets astringents ou styptiques suivant le titre de la solution.

Prop. therap., indicat. — Presque inutile à l'intérieur comme vomitif. Topique astringent, antiseptique et désinfectant, utilisé contre la conjonctivite, la blennorrhagie, l'impétigo, l'ecthyma, etc. Entre dans la composition de l'eau d'Alibour (Voir CUIVRE [SULFATE DE]).

Formes pharmac., doses. — *Usage int.* : 40 à 80 centigr. mélangé à de l'amidon, par prises de 10 centigr. comme vomitif et purgatif. — *Usage ext.* : Solutions pour collyres (15 à 30 centigr. pour 100) ou injections uréthrales (40 à 50 centigr. pour 100).

Incompatib. — Avec : alcalis et carbo-

nates alcalins, sulfures, sels de plomb, de baryte, de chaux; chlorhydrate de cocaïne (formation de chlorure de zinc), lait, tannin et substances albumineuses ou astringentes (ces dernières seulement en solution concentrée).

Vomitif :

- Sulfate de zinc. Un gr.
Poudre d'amidon. 4 —

Mêler exactement et diviser en 10 prises; une prise toutes les 5 minutes (délayée dans un demi-verre d'eau tiède) jusqu'à effet vomitif.

Collyres :

- a) Sulfate de zinc. 15 centigr.
Eau distillée de roses. 100 gr.

(Codex).

- b) Sulfate de zinc 20 à 50 centigr.
Stovaine 2 gr.
Eau distil. bouillie 100 —

- c) Sulfate de zinc. 20 centigr.
Extrait d'opium 10 —
Teinture de camphre. 4 gr.
Eau distillée de mélilot. 150 —

Solutions :

- a) Sulfate de zinc. 20 à 40 centigr.
Laudanum de Sydenham 5 gr.
Eau distil. bouillie. 100 —

Injections uréthrales (blennorrhagie).

- b) Sulfate de zinc. 20 centigr.
Tannin de noix de galle 2 gr.
Eau de goudron 100 —

Injections uréthrales (blennorrhagie).

- c) Sulfate de zinc. } $\bar{a}\bar{a}$ 2 gr.
Acétate de plomb }
Eau distil. de roses 400 —

Agiter avant l'emploi pour mettre en suspension le sulfate de plomb; injections uréthrales (blennorrhagie, Ricord).

- d) Sulfate de zinc. 3 gr.
— de cuivre. 2 —
Eau distillée 500 —

Pour lotions et pansements humides sur les ulcérations ecthymateuses de la jambe (Sabouraud).

- e) Sulfate de zinc } $\bar{a}\bar{a}$ 100 gr.
— de fer. }
Eau commune. 4000 —

Pour désinfecter les vases, récipients, etc., mais non le linge.

Zinc (Sulfophénate de). — *Caract. phys. et chim.* — Soluble dans 2 p. d'eau et d'alcool.

Prop. et empl. therap. — Antiseptique et désinfectant, utilisé contre la blennorrhagie en injections uréthrales (solutions à 0,50 ou 1 pour 100).

Zinc (Valérianate de). — Voir VALÉRIANATES.

Zincisme. — *Sur les animaux,* les composés de zinc provoquent, à faibles doses, de la parésie musculaire, et, à doses massives, la mort par paralysie de la respiration et du cœur.

Chez l'homme, l'empoisonnement aigu, très rare, dû, en général, à une erreur (sulfate de zinc ingéré pour du sulfate de soude ou de magnésie), se traduit par des accidents de violente gastro-entérite cholérique.

Zincisme chronique. — D'origine professionnelle (fondeurs de zinc, de laiton ou de bronze), il ne doit pas être confondu avec le saturnisme auquel il peut, du reste, se trouver associé. La sensibilité cutanée, d'abord excitée, est plus tard abolie (anesthésie tactile, analgésie). Les malades accusent une sensation de constriction abdominale, puis présentent bientôt un *syndrome pseudo-tabétique* (faiblesse musculaire succédant à une phase d'exaltation de l'excitabilité réflexe; sensibilité émoussée; incoordination motrice, démarche lourde et incertaine), mais avec conservation des réflexes tendineux et sans douleurs névralgiques ni troubles oculaires ou vésico-rectaux. Bien plus tardif que le saturnisme (au bout de 10 à 15 ans, au moins), le zincisme pur ne comporte ni

constipation ni coliques, mais souvent de violents catarrhes bronchiques et intestinaux; les paralysies qu'il provoque affectent presque toujours les membres inférieurs, ne s'accompagnant ni d'amyotrophie, ni de troubles de la contractilité électrique.

L'intoxication mixte par les vapeurs de zinc et de plomb se traduit par les signes suivants : violente céphalée, frissons, crampes (des mollets surtout), nausées habituellement suivies de vomissements, diarrhée cholériforme avec coliques très pénibles et ténésme. La présence habituelle de plomb et d'arsenic dans le zinc du commerce rend ces cas très délicats à interpréter.

Le zincisme peut également reconnaître une *origine thérapeutique* (traitement de l'épilepsie par l'oxyde de zinc) ou *accidentelle* (chaulage des blés au sulfate de zinc, plombage des dents à l'oxychlorure de zinc; consommation d'eaux contaminées au contact de toitures ou de réservoirs de zinc, d'aliments conservés dans des récipients en zinc ou en renfermant, surtout les aliments contenant des acides citrique ou acétique).

(Pour plus de détails, voir G. POUCHET, *Précis de Pharmacologie et de Matière médicale*, p. 497.)

Zomothérapie. — La zomothérapie est une méthode de traitement de la tuberculose pulmonaire par le *suc de viande crue*, expérimentée et préconisée par MM. Ch. Richet et Héricourt. Ces auteurs utilisent la viande crue non plus à titre de facteur de suralimentation, mais comme *agent antitoxique*, le suc musculaire agissant ainsi sur les toxines

bacillaires. On peut, soit faire consommer la *viande en nature*, mais à la dose minima de 600 à 750 gr. par jour, soit faire boire le *suc* obtenu par expression (avec la presse à main ordinaire) de 1000 à 1500 gr. de viande, ce qui, pour 1 kil., donne environ 150 gr. de liquide. Ce plasma est avalé, une demi-heure avant le repas, pur, ou, en cas de dégoût, additionné de sirop d'écorces d'oranges.

La viande hachée fournissant assez peu de suc, même sous l'influence d'une très forte pression, Pouchet a proposé l'artifice suivant qui donne, dans la pratique, presque d'aussi bons résultats. Un demi-kilo de viande hachée ou, mieux encore, pulpée, est mis en macération, durant 12 heures au moins, dans la solution suivante :

Sel de cuisine	8 gr.
Phosphate de soude	15 —
Chlorure de potassium	2 —
Sucre de canne	30 —
Eau bouillie	250 —

On exprime fortement à la presse, et on administre le liquide exprimé par petites quantités (cuillerées à soupe ou tasses à café) dans les 24 heures. Il est extrêmement important d'effectuer ces opérations dans un endroit froid, à l'abri des contaminations, et d'éviter, par tous les moyens en usage, *mais sans addition de substances antiseptiques*, l'altération spontanée du liquide qui se corrompt très facilement, surtout sous l'influence d'une température relativement élevée. Cette préparation doit donc être renouvelée tous les jours.

Zona. — Voir HERPÈS ZOSTER.

60233. — PARIS, IMPRIMERIE LAHURE
9, rue de Fleurus, 9.



BIBLIOTECA

